

La soutenance de mémoire de Master en sciences sociales - *pilier anthropologie* - de

## **Madame Agnieszka Nagolska**

**Insertion professionnelle « au cas par cas » :**  
anthropologie de l'accompagnement

aura lieu

Mardi 29 septembre 2015 à 11h00

à l'Institut d'ethnologie – salle de séminaire  
Saint-Nicolas 4 – 2000 Neuchâtel

Directrice de mémoire : Ellen Hertz  
Experte : Julie Perrin

Ce travail de mémoire a pour objectif de traiter le sujet d'accompagnement des personnes étant bénéficiaires de l'aide sociale par une institution spécialisée dans l'insertion socio-professionnelle. L'étude concerne un projet en particulier qui met en lien les Services de la Ville de Villentia avec une fondation privée Pro'Emploi. Le but du projet est de faire entrer les « *jeunes adultes bénéficiant de l'aide sociale* » sur le marché du travail pour une longue durée.

Dans le cadre du projet mentionné, Pro'Emploi intervient sur l'interface entre le jeune, les services sociaux et les entreprises/services de la ville en mettant à disposition une série de prestations: conseils professionnels, mise en contact avec un réseau, coaching, aide et formation dans le domaine de techniques de recherche d'emploi, médiation avec les services sociaux. Dans un espace d'interactions à plusieurs acteurs Pro'Emploi prend une place centrale, celle de médiateur.

Suivant les approches de l'anthropologie de l'action publique, je m'interrogerai sur la manière réflexive d'appliquer le dispositif d'accompagnement par les conseillers socioprofessionnels de Pro'Emploi. Ainsi la première partie du travail s'attache à présenter différents aspects d'organisation de l'institution afin de mieux contextualiser le discours et les pratiques des conseillers socioprofessionnels.

En mettant en lien « la réflexivité » avec le concept de « l'entrepreneur de morale » défini par Howard Becker(1985) comme celui qui crée ou applique la norme, je mènerai une analyse des rapports entretenus quotidiennement par les conseillers socio-professionnels avec les jeunes pris en charge et le réseau des collaborateurs pour comprendre les effets d'un cadre institutionnel dominant sur la marge de manœuvre de l'acteur réflexif considéré aussi en tant que « gatekeeper » (Lewin, 1947) qui désigne une personne/institution qui garde un certain pouvoir sur une situation donnée en étant à l'interface entre les acteurs.